Marcilly sur Eure



Route de Dreux 27810 Marcilly sur Eure

Tel: 02.37.48.46.20 Fax: 02.37.48.49.03

www.marcilly-sur-eure.fr mairie@marcillysureure.com

ARRETE portant tableau annuel d'avancement de grade Année 2023

CADRE D'EMPLOIS des ADJOINTS ADMINISTRATIFS TERRITORIAUX Accès au grade de <u>adjoint administratif territorial principal de 1ère classe</u>

Le Maire de Marcilly sur Eure

Vu la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires,

Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,

Vu le statut particulier du cadre d'emplois des adjoints administratifs territoriaux

ARRETE

Article 1 : Le tableau d'avancement au grade de adjoint administratif territorial principal de 1ère classe pour l'année 2023 est fixé comme suit :

Agent/situation d'origine	Rang	Date d'effe
Mme FOUQUET Laura, adjoint administratif territorial principal de 2ème classe Echelon : 07 par ancienneté	1	01/05/ 2023
Mme PICARD Céline, adjoint administratif territorial principal de 2ème classe Echelon : 07 par ancienneté	2	01/05/ 2023

Total promouvables: 2 Nombres d'hommes: 0

Nombre de femmes : 2

Total promus : 2 Nombres d'hommes : 0 Nombre de femmes : 2

Article 2: Le Le Maire certifie le caractère exécutoire de cet acte et informe

que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa notification.

Le tribunal administratif peut être saisi par l'application Télérecours citoyens accessible par le site www.telerecours.fr

Article 3: Le présent acte sera transmis au Président du Centre de Gestion de

l'Eure, par télé versement sur la plateforme Agirhe.

Fait à Marcilly-sur-Eure, le 3 mai 2023

Le Maire,

Claude Royoux